

b.

393

~~Βαυσαγγελικός~~
Nivos Λόβον Ήπειρου 1296 ΧΧ
Ἐπιτομὴς Ἐπιτομὴς Μαδύλας.

grecus n. 245

cc je trouve à la page 13 du n° 94 (1) une attestation du notaire Andrée Fusano de Naples.

qui déclare que d'après les titres qui lui ont été soumis, Théodore Melissinos est bien par succession héréditaire devenu à lui seigneur et despote des villes d'Énes, Xanthos, Peritheorion, de la Chersonnèse, de l'Hellespont, de Samos, de Milet et du golfe de Messinie (2).

Une pièce extrêmement curieuse (p. 62 n° 94) sert de base à ces attestations; c'est un ~~chr~~chrisme de l'empereur Andronique Comnène Paléologue en langue grecque, en date d'Avril 6804 du monde (ou 1296 de J. C.) IX indication, en faveur de la famille Melissine. . . . qualifié ici son parent, despote de toute la Chersonnèse, de l'Hellespont, d'Énes, de Xanthos, de Peritheorion, de la ville de Samos etc.

(2) Tous ces mots sont horriblement estropiés dans cette attestation rédigée en langue espagnole. . . . Ennoxanai (Énes et Xanthos) Eperiphori (Peritheorion) Chersonisme (Chersonnèse) Eliponto (Hellespont).

(1) Ἀπομνημονεύματα τοῦ Βασιλείου Ἰωάννου Νικαιώτου